

DEPARTEMENT  
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT  
DE BLOIS

Séance du 28 mars 2024

CENTRE DEPARTEMENTAL  
DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-quatre **le 28 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

8 mars 2024

**Membres présents :**

Date de la réunion :

**Titulaires** : Annick BARRÉ, Marie-Pierre BEAU, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN,

28 mars 2024

**Suppléants :**

José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN  
Gérard CHAUVÉAU suppléant de Catherine LHERITIER  
Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

**Suppléants excusés :** Jean-Claude CHADENAS

**Pouvoirs :**

Nelly ANTOINE a donné pouvoir à Cécilia NAUCHE  
Corinne GARCIA a donné pouvoir à José ABRUNHOSA  
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER  
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Alain GOUTX  
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE  
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRÉ  
Jean-Marc MORETTI a donné pouvoir à Claire GRANGER

**N°16.2024**

**Membres titulaires excusés** : Antoine NELLY, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Corinne GARCIA, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Jean-Marc MORETTI, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Association Nationale des  
Directeurs et Directeurs-  
Adjoints des Centres de  
Gestion de la Fonction  
Publique Territoriale  
(ANDCDG) – Subvention  
annuelle 2024**

Assistait également à la réunion Isabelle ROSSI-MICHEL, Inspectrice Principale, Conseillère aux décideurs locaux.

Alain GOUTX a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIÈRE, Président)

Le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la demande de subvention, au titre de l'exercice 2024, de l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs Adjoints des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (ANDCDG).

.../...

Le Président rappelle que l'ANDCDG rassemble près de la totalité des cadres supérieurs de direction des centres de gestion et a pour objet de développer entre eux des relations solidaires, de faciliter les échanges, de favoriser le développement des coopérations, d'être un lieu d'expression collective et de valoriser leur fonction.

Cette association professionnelle organise son activité sous forme de commissions et groupes de travail. Elle assure réflexions, analyses et propositions techniques au profit de l'ensemble des centres de gestion.

Au-delà du travail classique des commissions techniques, très sollicitées, qui permettent un débat et des solutions collectives sur les sujets les plus importants concernant les centres de gestion, l'association propose un appui complémentaire aux actions de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (FNCDG). Aujourd'hui, des partenariats étroits et des protocoles de collaboration unissent les deux associations avec, pour résultats, des publications, des participations à des salons, l'organisation du travail en commissions ou la mise en œuvre conjointe des conférences nationales pour l'emploi par exemple.

L'ANDCDG œuvre activement à l'accompagnement des centres de gestion dans leur travail quotidien, via la réalisation et la mutualisation d'études, la mise à disposition de modèles et de conseils ou encore l'organisation de journées d'information et de formation ouvertes à l'ensemble des personnels des centres de gestion, qui réunissent à chaque fois plus de participants. Ces actions sont devenues indispensables à l'ensemble des personnels des centres de gestion et permettent à la fois une concertation technique sur nos méthodes, mais aussi une préparation essentielle à toutes les actions communes à l'ensemble des centres de gestion.

La mise en œuvre de ces actions, les frais de gestion, d'organisation ainsi que les coûts pédagogiques qui en résultent, nécessitent le recours à des aides financières externes. C'est pourquoi l'ANDCDG sollicite l'attribution d'une subvention chaque année.

Le Président rappelle que, depuis 2018, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher attribue une subvention à l'ANDCDG. Pour mémoire, son montant annuel s'élève à 250,00 €. Au titre de l'année 2024, un crédit de 300,00 € va être proposé et inscrit, de façon prévisionnelle, au budget primitif.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'attribuer** une subvention de 300,00 € à l'ANDCDG, au titre de l'exercice comptable 2024,

.../...

- **d'autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,  
Le 28 mars 2024

Le Président,



Eric MARTELLIERE

Publié ou notifié le : **3 Avril 2024**  
Exécutoire le : **3 Avril 2024**

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président



Eric MARTELLIERE



*[Faint, illegible text and a circular stamp]*

*[Faint handwritten text]*



*[Handwritten signature]*